



Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse (SSGA)

Procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 1er avril 2023 à Champ-du-Moulin (Hôtel de la Truite)

1. Présences

- 33 personnes présentes
- 16 personnes excusées

Notre président (Pierre Muhlemann) salue les personnes présentes à cette assemblée.

Il salue et remercie Madame la Conseillère aux Etats Céline Vara, de son intérêt pour notre société et de sa présence, nonobstant un programme certainement chargé.

Il salue également le représentant des autorités communales de Boudry, Monsieur le Conseiller communal Luigi D'Andrea. Il relève les bonnes relations entretenues à ce jour, notamment avec le forestier de cantonnement, M. Marc Robert, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Un cordial salut à M. Pierre Hirschy, ancien président de la Société ainsi qu'à M. Martin Rose, de Saint-Sulpice. M. Rose traduit bénévolement tous nos textes en allemand, ce qui est un atout pour la promotion de la Société et de la région en Suisse alémanique. (Pas de traduction Google !)

Notre président rappelle que l'AG 2022 a adopté de nouveaux statuts, qui ont certes modernisé le déroulement de cette assemblée, au titre de la convocation notamment. Mais ces nouveaux statuts nous obligent toutefois à abandonner certaines traditions, la première étant de se réunir à la Maison Rousseau.

Le local mis gracieusement à disposition par l'Association de la Maison de la Nature ne permet en effet pas d'accueillir une assemblée de plus de 15 à 18 personnes. Le fait d'envoyer une invitation personnalisée a permis de mobiliser beaucoup plus de monde que par le passé pour l'AG.

Bien cachés à la Maison Rousseau, en très petit comité, nous pouvions nous offrir une absinthe au début de l'AG, ce que nous ne pouvons plus faire ici, au su et au vu de tous les passants ...

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2022

Le PV de l'AG 2022 a pu être consulté sur le site Internet de la Société. Il n'est donc pas lu et est accepté sans remarques, à l'unanimité.

3. Rapport du président

En tant que président, Pierre Muhlemann tient à relever le plaisir qu'il a à travailler avec un comité composé de MM. Pierre-Olivier Aragno, Frédéric Cuhe, Tell Guillaume, Richard Jost, Paul-Etienne Montandon, David Perniceni, Denis Robert. Les séances sont bien animées tout en restant dans un cadre convivial. Le Comité peut compter sur le soutien très avisé de M. Jean-Claude Chautems, responsable administratif, et sur la contribution active de M. Julien Chautems, mandataire en charge de l'entretien du réseau de sentiers.

Le Comité s'est réuni à trois reprises durant l'année écoulée. Il a suivi notamment le déroulement des deux grands chantiers menés avec les organisations de protection civile du Littoral, pour le chantier de Cuchemanteau, et du Val-de-Travers, pour le chantier du Saut-de-Brot, il laissera Julien Chautems donner à l'assemblée des précisions à ce sujet sous le point 4.

En 2022 ont aussi été préparés les chantiers que nous vous présenterons sous le point 8.

L'année dernière, une étude des droits de passage a été menée le long des divers sentiers dont la Société a la responsabilité de l'entretien. Cette étude a été faite suite à un problème survenu avec un propriétaire privé dans le cadre du chantier de Cuchemanteau. SuisseRando recommande de compléter ce droit par une inscription au registre foncier. L'analyse de toutes les parcelles traversées par les sentiers dont la société a la charge de l'entretien a montré que, dans six cas, il n'y avait pas de servitude de passage inscrite au

Registre foncier. La SSGA a soumis aux deux Communes concernées un dossier complet, avec des projets de lettres aux propriétaires, des conventions à soumettre au Registre foncier et des informations générales sur la responsabilité des propriétaires fonciers. Dans le cadre de la Commune de Boudry, les travaux sont clos et les droits de passage inscrits. Dans le cadre de l'autre Commune, les travaux sont encore en cours.

Des contacts ont eu lieu, sur diverses thématiques, en 2022, avec les trois Communes sur lesquelles se trouvent les sentiers entretenus par la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse. Idem avec des associations poursuivant les mêmes buts, à savoir NeuchâtelRando et l'Association Basse-Areuse, Parcours de l'eau, à Boudry.

Les médias ont bien couvert les travaux de Cuchemanteau, pour le bonheur aussi des membres de la protection civile et des cantonniers de l'Etat qui ont travaillé à la confection de nouveaux escaliers. Les Gorges de l'Areuse ont aussi été le fil rouge d'une émission de la RTS, Couleurs locales ; cette émission qui a été diffusée à la fin de l'été, le 19 août 2022. Notre président tient encore une fois à remercier M. Frédéric Cuhe d'avoir contribué à cette émission, en nous ouvrant la porte de la Maison Rousseau et de la Morille.

Enfin, Pierre Muhlemann a donné une conférence sur les risques de la gestion des sentiers des Gorges de l'Areuse dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Association Basse-Areuse, Parcours de l'eau.

4. Rapport des responsables des travaux pour l'année 2022

Les travaux mentionnés ci-dessous ont été effectués en plus de l'entretien normal des sentiers et autres infrastructures.

Janvier – Février

Pose d'une rigole en béton vers la Baume du Four avec deux cantonniers afin d'améliorer la stagnation de l'eau depuis le glissement de terrain en été 2021

Mars

Grand nettoyage des sentiers avec l'aide de 3 cantonniers durant 3 jours.

Avril

Treuillage d'une chambre en béton qui se situait dans une pente au-dessus de la passerelle des Buges. Travaux effectués avec l'aide des forestiers de Boudry.

Mai

Travaux effectués en partenariat avec l'OPC du Littoral et le soutien de deux cantonniers:

- démontage et réfection de l'escalier en bois et des barrières à Cuchemanteau.
- démontage des profils acier qui sont dans le lit de la rivière en aval de l'usine de Combe Garrot.
- pose d'une main courante (acier plastifié) dans un endroit exposé au sentier bleu.

Juin - Juillet

Demande spontanée de l'OPC du Littoral : un de leur mandat est annulé et ils cherchent 3 jours de travaux pour la semaine suivante. Mise en place d'un câble pour faire une main courante sur un secteur du sentier bleu ainsi que divers petits travaux de nettoyage.

Août – Septembre

travaux en partenariat avec l'OPC du Val-de-Travers.

- Mise en place de deux câbles sur une partie des barrières au Saut de Brot.
- Remise en état de l'escalier en aval du pont de la Rugesse.
- Démontage des barrières en bois qui sécurisaient la zone de l'éboulement en aval du pont de vert d'il y a plusieurs années.
- Divers petits travaux de nettoyage.
- Extraction d'un rocher sur la partie où il y a la cascade sur le sentier à la Baume du Four.

Octobre – Novembre

Remplacement d'une quinzaine de planches, passerelle des Buges.

Durant cette année, plusieurs demandes de soutien ont également été faites auprès des forestiers bûcherons de la commune de Boudry et de Rochefort. Merci à eux pour leur efficacité.

Cette année fut riche en partenariat et en ouvrages. Julien Chautems remercie toutes celles et ceux qui ont soutenu la société par leur présence et ont œuvré dans la réalisation de ces travaux.

5. Rapport du responsable administratif

Jusqu'à présent, statutairement, l'invitation à notre assemblée générale et l'ordre du jour étaient publiés dans la feuille officielle mais comme celle-ci n'est maintenant disponible que par le guichet unique neuchâtelois, les probabilités de tomber dessus devenaient minces !

Donc... pour la 1^{ère} fois, l'invitation à l'Assemblée Générale est parvenue à nos membres et donateurs avec l'envoi des cotisations ! Ce qui fait que nous sommes aujourd'hui plus d'une trentaine au lieu d'une petite quinzaine habituellement... et c'est réjouissant !

Avec le BV pour la cotisation, les membres ont reçu également quelques informations ainsi que l'habituel dépliant qui propose chaque année un thème différent. Sur ce dépliant, nous essayons évidemment d'y faire figurer des informations intéressantes pour celles et ceux qui parcourent les Gorges de l'Areuse. Cette année nous mettons en valeur les atouts touristiques de la région.

L'année dernière, c'étaient les modifications du tracé à travers Boudry et l'intérêt de poursuivre la randonnée jusqu'au lac. Il y a eu aussi il y a deux ans la saga de la Pierre suspendue etc... Il y a bien sûr d'autres sujets que nous pourrions proposer ! Il y a par exemple, pas loin du Sentier Bleu, le Château de Rochefort qui mériterait, d'être mieux connu de nos visiteurs, tout comme l'association qui contribue à faire sortir de l'oubli ce lieu et ces ruines.

Lorsque ces documents sont traduits et imprimés, c'est une équipe motivée qui s'occupe de la mise sous pli ! Quelques-unes de ces personnes motivées sont aussi présentes aujourd'hui et un grand merci à elles. Cette année 2138 mises sous pli ont été effectuées, comme toujours, dans la bonne humeur.

En fait... en plus de ces envois il y en a un qui doit être affranchi pour la France car depuis l'année dernière nous avons parmi nos membres une famille de Belfort... la famille Mellièrè dont Madame (Cécile), est présente aujourd'hui et le responsable administratif lui souhaite également la bienvenue.

Les comptes 2022 sont ensuite présentés à l'assemblée et mis en discussion. Ils présentent un bénéfice de CHF 5'657.91

6. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Après avoir été déclarés conformes par les vérificateurs, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Projets et budget 2023

La SSGA va devoir se pencher sur certains aspects de la signalisation sur les sentiers qu'elle entretient. En effet, dans le cadre de son mandat, Neuchâtel Rando va modifier la signalisation de deux tronçons de sentiers. Il s'agit du sentier, sur l'itinéraire principal, compris entre le Pont-des-Clées et le Pont-de-Vert, en aval donc de Champ-du-Moulin, et du Sentier bleu, qui relie Champ-du-Moulin à Chambrelieu. Ces sentiers, mais aussi d'autres sentiers entretenus par la Société, vont passer de la catégorie « chemins de randonnée pédestre » à celle des « chemins de randonnée de montagne ». La signalisation passera donc du jaune au blanc-rouge-blanc. Ceci devrait permettre de rendre attentifs randonneuses et randonneurs aux dangers qu'ils encourent sur ces sentiers et de les motiver à s'équiper correctement, à marcher avec toute la prudence nécessaire et aussi, pour les familles, à surveiller les enfants.

Pour la SSGA se pose la question de la **modification de ses propres panneaux**. Des panneaux qui posent problème au niveau du texte (traduction) et de leur entretien. Une réflexion est en cours, qui ira peut-être dans la mise en œuvre des recommandations de SuisseRando, à savoir un simple panneau de signalisation d'un danger, dans ce cas... un danger de chutes de pierres.

Ensuite, deux projets d'investissement sont encore en préparation.

Le premier concerne la **sécurisation** d'un des passages les plus exposés de nos sentiers, à savoir le **Gorde-Braye**, entre le Pont-des-Clées et la Baume-du-Four (ou le pont juste en aval). Il s'agit de remplacer la balustrade côté canyon, pour la rendre conforme aux normes.

Le chantier concerne 370 mètres de barrière. Ce tronçon est constitué actuellement de :

- 181 poteaux de soutènement, plus ou moins solides, au socle de béton parfois dénudé et devenu un obstacle,
- 2 structures horizontales, en plusieurs endroits à une hauteur inférieure à un mètre, en contradiction avec la norme SIA et les recommandations usuelles.

La barrière est rigide, subit des déformations importantes lors de chutes de pierres ou d'arbres, dégâts dont la réparation est difficile.

Projet : remplacer cette barrière pour une structure plus facile d'entretien, mais de hauteur convenable, résistant au poids d'une personne mais pas nécessairement au poids d'un arbre ou d'une grosse pierre.

Option sous-évaluation : voir escalier du sentier du Saut-du-Doubs, poteaux galvanisés avec des filins, mais pas de chaîne, cette chaîne étant installée côté montagne.

Poteaux : introduit dans une douille ou posé sur une flasque, trois à quatre écrous de fixation, la douille ou la flasque étant bétonnée dans un carottage fait dans le rocher. Dommage au poteau -> dévisser les écrous et le remplacer.

Le deuxième grand chantier en préparation est celui de la **mise en valeur du plateau** compris entre Champ-du-Moulin et la Saut-de-Brot, donc en amont de notre lieu de séance. Vous avez peut-être lu dans la presse régionale que l'Usine des Moyats sera rénovée. Dans ce cadre, deux conduites d'adduction d'eau seront refaites, le long de l'itinéraire principal dans les Gorges. Viteos voulait fermer le sentier transitant par le merveilleux petit pont du Saut-de-Brot et devant l'usine durant la durée des travaux, soit, durant trois ans. Nous avons négocié avec Viteos une fermeture complète du sentier au niveau du Saut-de-Brot durant six mois uniquement, au lieu de trois ans, charge à Viteos d'établir une déviation avec deux passerelles provisoires le reste de la durée du chantier.

Les discussions avec Viteos, qui intervient au nom de la Ville de La Chaux-de-Fonds, ont été le détonateur d'un projet qui s'inscrit dans la durée, mais qui devrait être réalisé rapidement, en marge du chantier Viteos. Diverses raisons nous poussent à concrétiser ce projet, notamment :

- le balisage de l'itinéraire principal au niveau du Saut-de-Brot va être modifié, passant au niveau « chemin de randonnée de montagne », ce qui pourrait démotiver certaines personnes à venir dans cette partie des Gorges de l'Areuse,
- le sentier actuel est exposé, en amont et en aval du pont du Saut-de-Brot, à un danger aigu de chutes de pierres, et les membres du Comité ont encore en mémoire la vidéo du bloc de roche qui s'est écrasé à quelques mètres d'un groupe de randonneuses et randonneurs.

La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse aimerait donc proposer une nouvelle balade, de 75 minutes environ. L'itinéraire sera un chemin sans obstacles, qui pourra donc être emprunté par des familles et des personnes à mobilité réduite. Un parcours didactique pourrait être greffé sur ce chemin et être consacré à l'eau, à la fourniture d'eau potable pour deux-tiers de la population du Canton, à la production d'énergie, à la flore et la faune des lieux, en particulier la Gelyella, et au magnifique paysage qui nous entoure. Ce parcours conduira randonneuses et randonneurs juste en aval du site du Saut-de-Brot, et, si ce projet se réalise comme prévu, moyennant une passerelle traversant l'Areuse, il sera possible d'admirer le pont du Saut-de-Brot justement depuis cette passerelle, sans devoir arriver à ce pont. La passerelle en gestation sera en bois local et la plus esthétique possible, de manière à s'insérer dans le paysage environnant.

Le projet s'inscrit toutefois dans un contexte particulier, réserve naturelle, inventaire fédéral de protection du paysage, et sa réalisation risque de prendre du temps. Les sociétés de pêcheurs ont déjà manifesté leur opposition, il faudra voir les réactions de Pro Natura et du WWF. En revanche, Tourisme neuchâtelois, Pro Infirmis et NeuchâtelRando nous soutiennent pleinement dans cette réalisation.

Dernier projet pour 2023, en collaboration avec Neuchâtel Rando : l'inscription de l'itinéraire principal dans l'application **SuisseMobile**. Cette inscription contribuera à augmenter l'attractivité de notre réseau de sentiers pédestres.

Les deux gros projets d'investissements présentés auparavant seront financés par des sources externes, hors du budget de fonctionnement de la Société.

Parlant budget, le budget 2023 pour l'entretien courant du réseau de sentiers est équilibré et a été adopté par le Comité, conformément aux statuts.

La discussion est ouverte concernant ces projets :

Quelques questions sont posées, notamment concernant la période et la durée des travaux.

Concernant les panneaux de mise en garde, Pierre Hirschy est d'avis qu'il ne faut pas les enlever car ils déchargent notre société d'une éventuelle responsabilité en cas d'accident.

La parole n'étant plus demandée, le budget 2023 est accepté à l'unanimité

8. Admissions / démissions au Comité et élection des vérificateurs

Pour notre président, notre association a besoin d'instances qui fonctionnent, il est heureux de pouvoir confirmer l'implication de chaque membre du Comité dans le bon fonctionnement de la Société. Il s'était fixé comme but, durant sa présidence, de féminiser et de rajeunir le Comité. Il a des contacts avancés, mais pas encore finalisés, avec des dames jeunes, motivées, engagées et qui seront à disposition lorsqu'il s'agira de pourvoir un poste au sein du Comité.

Pour l'instant, au sein de ce Comité, il s'agit de remplacer M. Paul-Etienne Montandon, qui a malheureusement présenté sa démission. Paul-Etienne est un monument de savoir, il connaît les Gorges de l'Areuse comme sa poche et peut répondre à toute question relative à l'eau, au titre de sa qualité, de sa provenance, de son écoulement. Il connaît aussi chaque source, chaque particularité géologique des lieux. Il était donc une personne de référence dans notre Comité.

Au nom du Comité, notre président remercie Paul-Etienne de son engagement, durant deux décennies, au sein de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, et il a le plaisir de lui remettre un petit présent.

Pour remplacer Paul-Etienne Montandon, Pierre Muhlemann a le plaisir de présenter la candidature de M. Steve Gobert. Steve Gobert habite ici à Champ-du-Moulin, il a travaillé pour Viteos, il est engagé au sein de l'Association de la Maison de la Nature. Il a donc un profil rêvé.

Cette proposition est acceptée par l'ensemble de l'assemblée par applaudissement

M. Michel Kohler désire remettre son mandat de réviseur des comptes de la Société. Du fait de son passé professionnel, Michel était une personne particulièrement compétente pour s'assurer de la bonne tenue des comptes. Aussi ancien Président de Neuchâtel Rando, il connaît également le domaine de la gestion des chemins pédestres sur le bout des doigts. A lui aussi, nous adressons nos plus sincères remerciements pour son dévouement au bénéfice de la Société.

Pour remplacer Michel Kohler, notre président a le plaisir de nous présenter la candidature de Mme Silvia Mailian. Enfant de la région, elle a, avec ses parents, usé ses chaussures de marche sur les sentiers du Canton, avec beaucoup de randonnées dans les Gorges de l'Areuse et au Creux-du-Van. Son parcours professionnel l'a amenée dans de lointaines contrées, puis à Genève en tant que collaboratrice du CICR. Même si le Jura genevois et vaudois sont ses destinations préférées pour ses randonnées, actuellement, elle garde un fort lien familial dans la région. Notre président demande de bien vouloir confirmer la candidature de Mme Mailian au poste de personne en charge du contrôle des comptes, où elle soutiendra le travail de M. Sylvain Piaget, qui accepte volontiers cette tâche pour l'exercice comptable 2023.

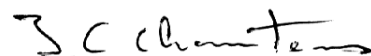
Au vote, les deux propositions sont acceptées à l'unanimité.

Enfin, notre président nous informe que Jean-Claude Chautems (responsable administratif) nous a fait part de son désir de remettre son mandat. Il lance un appel aux personnes intéressées à cette fonction.

9. Divers et propositions individuelles

Il n'y a pas de questions et de propositions individuelles et notre président clos cette Assemblée Générale. Il souhaite à toutes et à tous un beau printemps et de belles randonnées dans les Gorges de l'Areuse ainsi qu'ailleurs, dans nos magnifiques régions.

Champ-du-Moulin, le 1er avril 2023



J.-Cl. Chautems, secrétaire